

courir dans le pays, nous les avons entendus parler de la destruction du Canada et de la chute de la démocratie. Parfois, lorsque j'écoute le chef de l'opposition, je trouve qu'il parle comme ce personnage d'un film de Woody Allen qui disait: «Nous voici à un carrefour. Si nous nous engageons à droite, c'est l'anéantissement; à gauche, c'est l'annihilation». Comme choix, c'est mince. Ce que nous devons surtout craindre, en l'occurrence, ce n'est pas la résolution, mais bien nos prophètes de malheur qui cherchent à utiliser cette résolution et cette initiative comme des prétextes pour engendrer la peur et favoriser les ruptures. Ce qui inquiète les membres de notre caucus et les Canadiens de l'Ouest, c'est l'idée que les autres Canadiens puissent tenir les premiers ministres des provinces de l'Ouest pour les seuls porte-parole autorisés de cette région, ces premiers ministres qui poursuivent eux-mêmes des objectifs, au demeurant fort légitimes, et qui tentent de tenir leur bout dans cet affrontement qui dure depuis des décennies. On aurait tort de les tenir pour les seuls porte-parole autorisés de ma région, car ils ne parlent pas au nom du député de Saint-Boniface (M. Bockstael), du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), ou de nombreux autres députés du Nouveau parti démocratique. Pourtant, c'est le seul point de vue qui ait été exposé à la conférence et voilà pourquoi il est critique à ce moment-ci que, dans l'enceinte du Parlement, nous puissions entendre toute la gamme des points de vue.

● (2020)

Il importe de dissiper certains des mythes qui ont été colportés au sujet du sens véritable de la résolution. Le premier dont il a été question à la Chambre hier soir est maintenant répandu dans tout le pays. M. Lougheed parle d'une guerre totale et le chef de l'opposition a déclaré que nous vivions des heures ultimes, que c'était l'Apocalypse, qu'il craignait que d'une façon ou d'une autre le pays n'éclate et que le gouvernement fédéral, par le biais de cette résolution, ne mène un sombre complot en vue de modifier fondamentalement la structure du Canada. Selon M. Lyon, nous serions sur la pente dangereuse du républicanisme. En fait, il convient de se pencher sur la résolution elle-même, de déterminer les éléments de ce fameux complot dont M. Lyon, le chef de l'opposition, et d'autres brandissent le spectre d'un bout à l'autre du pays. Eh bien, il s'agit de rapatrier la constitution au Canada. C'est là vraiment une mesure radicale et extrémiste, le fait pour notre pays de vouloir avoir sa propre constitution. N'est-ce pas là une intention terrible, monsieur l'Orateur, que nous voulions disposer du pouvoir de modifier notre propre constitution? Mais on nous rétorque: «Voyez de quelle manière nous proposez de la modifier; vous allez tenir un référendum!» C'est ainsi que l'on a fini par présenter l'article 42 comme le grand croque-mitaine du débat constitutionnel. On a réussi à trouver dans la résolution la preuve d'une odieuse machination du parti libéral en vue de détruire le Canada par le biais de l'article 42. De quoi s'agit-il au juste, monsieur l'Orateur? On dit simplement que d'une façon ou d'une autre, nous foulons aux pieds les droits des provinces. C'est qu'on n'a pas lu attentivement l'article 42. Ce que nous disons dans cette résolution, c'est que les provinces ont toute latitude de présenter une nouvelle formule d'amendement...

M. Andre: Et l'article 42?

M. Axworthy: ... et que cela est négociable. Et si elles ne sont pas satisfaites, elles peuvent se rabattre sur la formule de

Victoria. Les provinces ont donc des droits égaux, monsieur l'Orateur. Nous disons ensuite que si elles ne peuvent s'entendre à cet égard, il faudra alors recourir à un référendum. C'est donc dire qu'elles n'ont pas confiance en nous. Mais après tout, cet article 42 exige un débat ici à la Chambre. Quant à nous, nous estimons que les députés du parti conservateur expriment en fait, une profonde méfiance envers le processus parlementaire, le parlement lui-même. Cette idée me semble très étrange, car j'ai toujours cru qu'ils étaient les protecteurs et les défenseurs du régime parlementaire. Je les ai entendus se porter à sa défense. D'une part, ils ne veulent pas d'un bill des droits, prétendant pouvoir se fier au Parlement mais, d'autre part, lorsqu'il s'agit de la Grande Charte, ils ne peuvent plus s'y fier. De deux choses l'une. Soit qu'on croie au Parlement, soit qu'on n'y croie pas. On ne peut y croire pour une question de modification, pour ensuite refuser d'en faire autant pour celle du bill des droits. Aussi, qu'ils en prennent leur parti et qu'ils décident s'ils n'ont pas confiance dans le Parlement et à quels égards.

M. Andre: Nous ne croyons pas dans la dictature!

M. Axworthy: Cela fait partie de l'autre conspiration. Ils sont passés maîtres dans l'art de salir les réputations. Ils prétendent qu'il s'agit d'un affreux complot ourdi par le premier ministre, d'un complot qu'il mijote depuis des années...

M. Andre: C'est bien cela.

M. Axworthy: Voilà le mythe. Voilà le grand mensonge des conservateurs. Voilà les bobards que les conservateurs veulent faire avaler à tout le pays. Pourquoi? Parce qu'ils ne peuvent pas faire preuve de réflexion, de raison ni juger une situation de façon rationnelle. A quel stratagème ont-ils recours? Ils mettent en doute la probité des gens. Voilà la nature de leurs attaques. C'est une remarque intéressante; on peut toujours savoir quand l'autre partie est à court d'arguments, car c'est alors qu'elle commence à s'attaquer aux gens. Une telle attitude est vraiment enfantine. Si l'on n'a pas un fond de raison et de logique, que fait-on? On s'attaque aux gens. Nous avons pu constater que les députés qui sont assis là-bas sont passés maîtres dans cet art parce qu'ils ne raisonnent pas beaucoup, parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'intelligence ni de logique.

Le premier ministre du Manitoba de même que des députés de l'opposition prétendent qu'il serait anti-canadien d'établir une charte des droits, que cela détruirait les traditions fondamentales de notre pays et que nous devrions plutôt nous en tenir au système britannique du Common Law. Le numéro du 22 septembre du *Manchester Guardian* que j'ai en main intéresserait sûrement les députés. Il y est dit que Lord Hailsham, Sir Keith Joseph et tous les membres du gouvernement de Margaret Thatcher songent à établir une nouvelle charte des droits pour le Parlement britannique et viennent de ratifier la Convention européenne des droits de l'homme. Je sais que Margaret Thatcher et les membres de son gouvernement sont tenus pour des modèles d'excellence par les députés d'en face. Je recommanderais donc à ceux-ci de lire ce que disent leurs homologues britanniques. Pourquoi? Parce que même le gouvernement de M^{me} Thatcher admet que lorsqu'un pays devient complexe et pluraliste, ses habitants doivent pouvoir compter sur un ensemble de droits élémentaires qui les protège.